



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Privatisations

Question au Gouvernement n° 2114

Texte de la question

M. le president. La parole est a M. Paul Quiles.

M. Paul Quiles. Monsieur le Premier ministre, vous venez de decider la privatisation d'Aerospatiale. Cette annonce est nouvelle puisque M. Millon n'avait pas ecarte en mars dernier, devant la commission de la defense, la possibilite de voir l'Etat conserver la majorite dans le groupe Aerospatiale-Dassault. On peut se demander s'il ne s'agit pas, finalement, d'une contrepartie accordee a Dassault en echange de son acceptation de fusionner avec Aerospatiale.

Dans le meme temps, vous relancez la privatisation de Thomson.

Monsieur le Premier ministre, plutot que de proceder a des operations hasardeuses qui ne vont pas dans le sens de l'interet de la France, pourquoi ne recherchez-vous pas a rapprocher ces deux grandes entreprises qui correspondent aux metiers de base de la construction d'un avion: je veux parler d'Aerospatiale, l'avionneur, et de Thomson, l'electronicien ? C'est en tout cas ce que proposent de nombreux responsables.

Une telle methode serait certainement plus efficace et plus conforme a nos interets que la frenesie de privatisation qui caracterise votre politique et qui finit par faire oublier le veritable enjeu qui est la restructuration necessaire de notre industrie de defense. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

M. le president. La parole est a M. le ministre de la defense.

M. Charles Millon, ministre de la defense. Monsieur le depute, vous n'ignorez pas que, depuis mai 1995, contrairement a d'autres qui l'ont precede et qui etaient incapables de faire des previsions (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste),...

M. Didier Boulaud. Vous devez parler de Leotard !

M. le ministre de la defense. ... le Gouvernement a mis en oeuvre un plan de restructuration de notre industrie de defense.

Le 21 fevrier dernier, le President de la Republique a annonce qu'il souhaitait que cette restructuration se fasse autour de quatre poles: un pole nucleaire, un pole electro-mecanique, un pole electronique et un pole aeronautique.

A l'epoque, un certain nombre d'hommes politiques ou d'observateurs ont ricane en rappelant que les gouvernements qui s'etaient succede depuis vingt-cinq ans avaient fait une telle promesse et qu'ils n'etaient parvenus a rien. Mais ce gouvernement, quand il prend des engagements, il les tient ! (Applaudissements sur divers bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

Ainsi, lorsque nous avons pris l'engagement de proceder a la fusion Aerospatiale-Dassault, nous avons mis en oeuvre toute une procedure qui a abouti au protocole d'accord pour cette fusion.

Pour ce qui est de la privatisation d'Aerospatiale, je vous rafraichis la memoire, monsieur Quiles: Aerospatiale est inscrite sur la liste des societes privatisables depuis 1993.

M. Paul Quiles. Ce n'est pas ce que vous avez dit devant la commission de la defense !

M. le ministre de la defense. Je vous le dis d'une maniere tres claire: il est envisage, c'est vrai, de privatiser la societe Aerospatiale. Au reste nous avons pour cela des references.

Mme Martine David et M. Henri Emmanuelli. Thomson !

M. le ministre de la defense. Actuellement, en effet, monsieur Quiles, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne,

l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne...

M. Didier Boulaud. La Coree !

M. le ministre de la defense. ... ont des industries d'armement gerees par des entreprises privees.

Seule, la Russie a des entreprises d'armement qui relevent du secteur public.

A chacun ses references. Je vous laisse les votres, je garde les miennes ! (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

Texte de la réponse

M. le president. La parole est a M. Paul Quiles.

M. Paul Quiles. Monsieur le Premier ministre, vous venez de decider la privatisation d'Aerospatiale. Cette annonce est nouvelle puisque M. Millon n'avait pas ecarte en mars dernier, devant la commission de la defense, la possibilite de voir l'Etat conserver la majorite dans le groupe Aerospatiale-Dassault. On peut se demander s'il ne s'agit pas, finalement, d'une contrepartie accordee a Dassault en echange de son acceptation de fusionner avec Aerospatiale.

Dans le meme temps, vous relancez la privatisation de Thomson.

Monsieur le Premier ministre, plutot que de proceder a des operations hasardeuses qui ne vont pas dans le sens de l'interet de la France, pourquoi ne recherchez-vous pas a rapprocher ces deux grandes entreprises qui correspondent aux metiers de base de la construction d'un avion: je veux parler d'Aerospatiale, l'avionneur, et de Thomson, l'electronicien ? C'est en tout cas ce que proposent de nombreux responsables.

Une telle methode serait certainement plus efficace et plus conforme a nos interets que la frenesie de privatisation qui caracterise votre politique et qui finit par faire oublier le veritable enjeu qui est la restructuration necessaire de notre industrie de defense. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

M. le president. La parole est a M. le ministre de la defense.

M. Charles Millon, ministre de la defense. Monsieur le depute, vous n'ignorez pas que, depuis mai 1995, contrairement a d'autres qui l'ont precede et qui etaient incapables de faire des previsions (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste),...

M. Didier Boulaud. Vous devez parler de Leotard !

M. le ministre de la defense. ... le Gouvernement a mis en oeuvre un plan de restructuration de notre industrie de defense.

Le 21 fevrier dernier, le President de la Republique a annonce qu'il souhaitait que cette restructuration se fasse autour de quatre poles: un pole nucleaire, un pole electro-mecanique, un pole electronique et un pole aeronautique.

A l'epoque, un certain nombre d'hommes politiques ou d'observateurs ont ricane en rappelant que les gouvernements qui s'etaient succede depuis vingt-cinq ans avaient fait une telle promesse et qu'ils n'etaient parvenus a rien. Mais ce gouvernement, quand il prend des engagements, il les tient ! (Applaudissements sur divers bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

Ainsi, lorsque nous avons pris l'engagement de proceder a la fusion Aerospatiale-Dassault, nous avons mis en oeuvre toute une procedure qui a abouti au protocole d'accord pour cette fusion.

Pour ce qui est de la privatisation d'Aerospatiale, je vous rafraichis la memoire, monsieur Quiles: Aerospatiale est inscrite sur la liste des societes privatisables depuis 1993.

M. Paul Quiles. Ce n'est pas ce que vous avez dit devant la commission de la defense !

M. le ministre de la defense. Je vous le dis d'une maniere tres claire: il est envisage, c'est vrai, de privatiser la societe Aerospatiale. Au reste nous avons pour cela des references.

Mme Martine David et M. Henri Emmanuelli. Thomson !

M. le ministre de la defense. Actuellement, en effet, monsieur Quiles, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne...

M. Didier Boulaud. La Coree !

M. le ministre de la defense. ... ont des industries d'armement gerees par des entreprises privees.

Seule, la Russie a des entreprises d'armement qui relevent du secteur public.

A chacun ses references. Je vous laisse les votres, je garde les miennes ! (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

Données clés

Auteur : [M. Quilès Paul](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2114

Rubrique : Secteur public

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 janvier 1997, page 28

Réponse publiée le : 15 janvier 1997, page 28

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 15 janvier 1997